

ANNEXE 1 – Pertes de récolte

Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité pour l'année |_2_|_0_|_2_|_1_|

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; N° PACAGE : |0|6|1|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Nature de la culture	Quantité récoltée totale en Qx : récolte 2021 quelle que soit la destination sur toute la surface de l'exploitation* <i>* pour la récolte en miel : indiquer la quantité en kg</i>	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Surface (ha.a)* <i>* pour les apiculteurs, indiquer le nombre de ruches</i>	Nom et adresse de l'organisation de producteurs (OP) agréée à laquelle vous adhérez (Fruits et légumes)	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (2)	Autre indemnité hors assurance en euros
					Grêle (1)	MRC (1)		
Pommes de table								
Poires de table								
Pommes à cidre haute tige								
Pommes à cidre basse tige								
Pommes à jus								
Pommes industries								

Poires à poiré haute tige								
Poires à poiré basse tige								
Cassis								
Framboises								
Fraises								
Miel * <i>* ne pas remplir les parties grisées</i>								

(1) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)

(2) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou MRC »

Date :

Signature(s) :

(dans le cas de société : signatures de tous les associés)